Feuillet d'information

Bois-de-Lessines, Deux-Acren, Ghoy, Houraing, Lessines St-Pierre, Lessines St-Roch, Ogy, Ollignies, Papignies, Wannebecq

N° 2021/24

www.doyennedelessines.be

Semaine du samedi 12 juin au vendredi 18 juin 2021

Messes dominicales

DISPOSITIONS POUR LES MESSES

Les dispositions prises par le gouvernement pour enrayer la diffusion du virus COVID-19 nous obligent à organiser des messes avec réservation dans le doyenné de Lessines, **du moins jusqu'au 8 juin 2021 inclus**. Ces messes supposent que toute personne âgée d'au moins 12 ans -sans exception- soit inscrite dans les listes de participants.

Consultez l'agenda de notre site internet www.doyennedelessines.be pour connaître les démarches à faire afin de réserver votre participation aux offices accessibles dans le clocher de votre choix.

Beaucoup ont fait remarquer, à juste titre, que bien des messes ne sont plus publiées, y compris sur l'agenda du site du doyenné. Seules le sont celles qui restent accessibles (avec ou sans réservations selon les paroisses).

POUR LES PERSONNES N'AYANT PAS ACCES A INTERNET ET QUI NE PEUVENT DONC PAS CONSULTER L'AGENDA :

Il est impossible de relayer ici l'information concernant les démarches de réservation à suivre concernant les messes. En effet, entre le moment où nous publions ce feuillet et le moment où vous le lisez, l'information risque de ne plus être correcte et une messe où il y avait encore de la place au moment de la mise en page de ce feuillet peut être complète au moment précis où vous lisez ces lignes.

Voilà pourquoi, nous ne pouvons qu'utiliser internet pour communiquer ces infos.

VERS UNE JAUGE PLUS IMPORTANTE ?

Le Codeco du mardi 11 mai a établi un calendrier de déconfinement progressif avec la réouverture de nombreux secteurs, moyennant certaines conditions notamment en termes de vaccination. Dès le 9 juin, les célébrations en intérieur pourraient reprendre à 100 personnes.

Le Codeco s'achève et annonce les prochaines étapes de déconfinement pour succéder au plan plein air. La date du **9 juin** est importante dans ce «Plan été» et marquera la réouverture des rassemblements en intérieur. Si 80 % du public en «comorbidité» est vacciné et que le seuil de 500 hospitalisations en soins intensifs n'est pas dépassé, **les cultes seront autorisés à accueillir 100 personnes en intérieur durant l'office**. Ce sera également le cas lors de la célébration des mariages et enterrements. En extérieur, 200 personnes seront autorisées.
Dès le 25 juin, les activités et camps pour la jeunesse, dont les retraites, seront acceptés avec un maximum de 100 personnes (intérieur comme extérieur) et des possibilités de nuitées.
Au 1er juillet, à condition que 60 % de l'ensemble de la population ait reçu une première dose, et que le maximum de 500 patients en soins intensifs ne soit pas franchi, 200 personnes à l'intérieur et 400 personnes à l'extérieur seront autorisées pour les célébrations des offices, des mariages et enterrements.
Enfin moyennant un taux de vaccination de 70 % en seconde dose des plus de 18 ans et moins de 500 personnes en soins intensifs, le 1er septembre marquera la fin de toutes les restrictions concernant les cultes, mariages et enterrements. Cette fois, il s'agira d'une obligation de réouverture et non plus d'une valeur indicative.

Source : SP – Cathobel

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, l'arrêté ministériel du plan « été » n'a pas encore été publié. Il le sera certainement après le comité de concertation du 4 juin 2021.

Pour connaître les dispositions d'application à partir du 9 juin pour les messes, consultez la page « agenda » de notre site internet : www.doyennedelessines.be

La boutique de Saint Vincent de Paul

La "**Boutique de Saint Vincent de Paul"** ouvre ses portes avec les mesures adaptées comme pour les magasins.

Horaires :
Mardi : de 09h00 à 12h00
Mercredi : de 09h00 à 15h30 **(attention : NON STOP)**
Avenue Albert 1er, 1b (derrière l'église)

Agenda

Chapelle de la Porte d'Ogy

Etant donné que la chapelle de la Porte d'Ogy est inaccessible actuellement en raison des travaux de réhabilitation qui se font simultanément avec ceux des nouveaux appartements jouxtant la chapelle et aussi le confinement qui interdisait tout accès à la chapelle, le chapelet suivi de la messe se fera désormais à l'église St Pierre. Les horaires sont conservés :
Le chapelet à 18h00 sera suivi de la messe à 18h30.
Le port du masque de protection est obligatoire et le nombre de places est limité à 15 personnes.

Exposition

Dans le cadre des commémorations 80/70 à l'église Saint-Pierre de Lessines, une exposition est ouverte : elle est accessible au public tous les jours. Le thème en est : "D'une ruine à une église restaurée 1940-1952".
Les dispositions de visites sont soumises aux règles Covid : port du masque obligatoire, désinfection des mains à l'entrée, etc….
Plus de renseignements sur www.doyennedelessines.be

Divers

Dimanche 6 juin, spécialement dédié au Corps et au Sang du Seigneur

R. Voici le corps et le sang du Seigneur
La coupe du Salut et le pain de la Vie.
Dieu immortel se donne en nourriture
Pour que nous ayons la vie éternelle.

1. Au moment de passer vers le Père
Le Seigneur prit du pain et du vin
Pour que soit accompli le mystère
Qui apaise à jamais notre faim.

2. Dieu se livre lui-même en partage
Par amour pour son peuple affamé.
Il nous comble de son héritage
Afin que nous soyons rassasiés.

3. C´est la foi qui nous fait reconnaître
Dans ce pain et ce vin consacrés,
La présence de Dieu notre Maître,
Le Seigneur Jésus ressuscité.

4. Que nos langues sans cesse proclament
La merveille que Dieu fait pour nous.
Aujourd´hui il allume une flamme,
Afin que nous l´aimions jusqu´au bout.

Billet liturgique

Une offrande de toute l'assemblée

Un petit passage dans les prières eucharistiques signale une dimension essentielle juste après l'anamnèse. Dans la prière I : « Nous te présentons, Dieu de gloire et de majesté, cette offrande prélevée sur les biens que tu nous donnes… » Dans la prière II : « Faisant ici mémoire de la mort et de la résurrection de ton Fils, nous t'offrons, Seigneur, le pain de la vie et la coupe du salut, et nous te rendons grâce, car tu nous as choisis pour servir en ta présence. » Dans la prière III : « Nous présentons cette offrande vivante et sainte pour te rendre grâce. » Dans la prière IV : « Nous t'offrons son Corps et son Sang, le sacrifice qui est digne de toi et qui sauve le monde. »
Cela s'inscrit dans une dynamique de sacrifice spirituel (offrande) à laquelle tous les chrétiens sont appelés : louer et remercier Dieu pour ses dons, et se donner totalement à Dieu et aux autres. Dans le baptême, notre vie spirituelle est inaugurée par une offrande : un « fiat » initial, un « oui » à Dieu. Ce devrait être un « oui, sans si et sans mais », comme le disait sainte Bernadette de Lourdes. Afin que cette consécration au Seigneur soit toujours actuelle et qu'elle se réalise toujours plus chaque jour, on continue de se donner (de s'offrir) à Dieu et aux autres. Et la messe est le lieu privilégié pour vivre cette offrande.
Saint Paul a exhorté ainsi les membres de la communauté chrétienne à Rome, « par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte et agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. » (Rm 12,1)

Ludovic

Trois aspects de la prière (1ère partie)

1 **- Prier pour confier des gens à Dieu, pour que Dieu les prenne dans son refuge ou sous sa protection**.

C'est ce que fait le Christ lors de la dernière cène. C'est la grande prière des adieux du Christ. Il prie d'abord pour lui-même, pour qu'il soit glorifié. Ensuite, il prie pour ses disciples. Enfin, il prie pour ceux qui vont croire à leurs paroles et vont donc devenir à leur tour des disciples.
Donc, en l'occurrence, le Christ a prié pour chacun d'entre nous ici présent dans cette célébration.

Nous savons que Jésus priait, qu'il passait parfois la nuit en prière. Néanmoins, ne connaissons le contenu de sa prière que dans l'un ou l'autre cas.
Au cours de la cène, Jésus dit à Pierre :
«Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères.»
Là, nous ne savons pas quand il a prié pour Pierre, mais nous avons le contenu ou l'intention de sa prière.

Dans le cas de la grande prière d'adieu, nous avons à la fois le moment de la prière et son contenu.
L'extrait du texte du jour concerne donc la prière pour les apôtres.I dit «je ne suis plus dans le monde, eux sont dans le monde».
Nous savons que dans le texte de Jean, le mot «monde» à plusieurs sens, des sens positifs et des sens négatifs. Mais

les sens positifs et négatifs sont assez intuitifs, donc il n'y a pas de danger de confusion.

Les apôtres vont vivre une épreuve, qui est l'arrestation du Christ et sa crucifixion. Ils vont prendre la fuite et l'abandonner dans un sauve-qui-peut qui risque de les atteindre en retour par le sentiment d'avoir été des lâches ou de ne pas être dignes de foi, ce qui peut les amener à se dissoudre dans la nature.
Pierre a pleuré amèrement; cela nous donne la mesure pour les autres apôtres. Judas s'est donné la mort. L'abandon du Christ fait donc du dégât.
Il y a d'autre part, l'hostilité contre le Christ qui va se déporter sur eux afin d'en finir avec ce groupe jusqu'à la racine.

D'ailleurs, on nous dit qu'après les événements, les apôtres vivaient dans la peur des juifs, c'est-à-dire la peur des autorités religieuses.

Donc, la prière du Christ est tout à fait indispensable, et pour eux et pour l'Église à venir, pour la même raison, dirai-je, pour que la foi de l'Église ne défaille, pour que l'église ne se dissolve pas dans la nature par accommodement avec le monde.
Les occasions de se conformer au monde au cours de l'histoire n'ont pas manqué et ne manqueront pas. L'Église est tombée dans le piège en plusieurs occasions en divers lieux sur la planète. Mais chaque fois, Dieu a envoyé des hommes de foi pour monter le chemin de sortie de la conformité au monde pour retrouver la joie dans le Christ.
L'Église bénéficie toujours de la prière initiale et de la prière continuelle du Christ.

(à suivre) - source Overblog - AM

Le gazon…

Imaginons la conversation suivante entre Dieu et Saint-François d'Assise:

- Toi, François, qui t'y connais en nature et jardinage, peux-tu me dire ce qui arrive aux pissenlits, violettes, chardons et toutes les autres belles fleurs que j'ai dispersées sur terre il y a des siècles? J'avais prévu des espaces parfaits, sans entretien. Mes plantes poussent dans n'importe quel sol, supportent la sécheresse et se multiplient à profusion. Le nectar de leurs fleurs attire des papillons, des abeilles et des volées d'oiseaux aux chants mélodieux. Je m'attendais à voir de vastes jardins multicolores. Mais tout ce que j'aperçois autour des maisons ce sont des rectangles verts.

- Ce sont les tribus qui se sont installées là, Seigneur. On les appelle les Banlieusards. Vos fleurs, ils y voient des "mauvaises herbes" et ils ne ménagent aucun effort pour les remplacer par du gazon.

- Du gazon? Mais c'est tellement ennuyeux et peu coloré! Il n'attire ni les papillons, ni les abeilles, ni les oiseaux, mais seulement des vers blancs, des pyrales et des punaises. Pire, le gazon est capricieux et réagit mal aux écarts de température. Ces Banlieusards veulent-ils vraiment tous ces tracas?

- Apparemment Seigneur. Ils dépensent beaucoup d'argent et d'énergie pour faire pousser leur gazon et le maintenir vert. Ils commencent par appliquer des engrais tôt au printemps et ils empoisonnent toutes les autres plantes qui y montrent le bout du nez.

- Alors en début de saison, lorsque les pluies et la fraîcheur font bien pousser l'herbe du gazon, cela doit rendre les Banlieusards très heureux?

- Eh non, Seigneur. Dès que le gazon commence à pousser, ils le coupent, parfois même deux fois par semaine.

- Ils le coupent? Et ils en font des ballots, comme avec du foin?

- Pas vraiment Seigneur. La plupart d'entre eux ramassent l'herbe coupée pour la mettre dans des sacs.

- Dans des sacs? Pourquoi? Est ce qu'ils les vendent? Est-ce une récolte bien rentable?

- Pas du tout Seigneur. Au contraire. Ils payent pour qu'on vienne ramasser leurs sacs.

- Voyons donc, je ne comprends pas! Tu me dis qu'ils engraissent le gazon pour qu'il pousse plus vite. Et quand il pousse bien, ils le coupent et payent pour s'en débarrasser?

- Oui Seigneur.

- Alors c'est en été que ces Banlieusards doivent être contents, lorsque nous diminuons les précipitations et lançons des canicules. La croissance du gazon ralentit, ce qui doit leur sauver beaucoup de travail.

- Vous n'allez pas me croire Seigneur. Quand le gazon pousse moins vite, ils sortent le boyau d'arrosage pour pouvoir continuer à couper et à remplir des sacs de gazon.

- C'est insensé! Mais au moins ils ont conservé quelques arbres...C'était là une idée de génie de ma part, si j'ose dire. Les arbres font pousser des feuilles au printemps pour produire une magnifique parure et procurer de l'ombre en été. En automne, les feuilles tombent au sol pour former un tapis naturel qui protège le sol et les racines. De plus, quand les feuilles se décomposent, elles enrichissent le sol et nourrissent les arbres pour faire de nouvelles feuilles. C'est le parfait exemple du recyclage naturel.

- Vous êtes mieux de vous asseoir Seigneur. Les Banlieusards ont imaginé un cycle différent. Aussitôt que les feuilles tombent, ils les ramassent, les mettent dans des sacs et payent pour s'en débarrasser là aussi.

- Mais voyons donc! Comment font-ils pour protéger les racines des arbres et des arbustes en hiver et pour conserver l'humidité du sol?

- Après avoir jeté les feuilles, ils achètent quelque chose qu'ils appellent du paillis. Ils se donnent du mal pour le rapporter chez eux et l'étaler autour des arbres pour remplacer les feuilles.

- Ah?! Et où vont-ils chercher ce paillis?

-- Ils coupent des arbres et les réduisent en petits copeaux.

- Assez! Je ne veux plus entendre pareilles inepties! Sainte Catherine, toi qui est responsable des arts, quel film as-tu prévu pour ce soir?

- "Les Sans-dessein". C'est un film assez absurde sur les...

- Laisse faire, on vient de me raconter l'histoire!

texte reçu - AM

Les bénitiers, rappel de notre baptême en entrant dans une église

Voilà des mois que la pandémie a contraint les paroisses à vider les bénitiers, et pourtant, se signer en entrant dans un sanctuaire est un geste rituel pratiqué depuis les premiers temps de l'Église qui rappelle aux chrétiens leur baptême.

À l'origine, les fidèles se lavaient les mains et les pieds dans de vastes bassins. Ce n'est que vers le XIXe siècle que les bénitiers remplacent les piscines pour les ablutions des fidèles. Placés près des portes d'entrée, les bénitiers sont de tailles variées et présentent diverses formes et matières car il n'y a aucune prescription si ce n'est que l'intérieur doit être réalisé dans un matériau dur et non poreux.

En marbre, en pierre, en métal ou en porcelaine, le bénitier doit être suffisamment grand pour contenir l'eau bénite. Un coquillage issu des eaux tropicales peut également être utilisé et ce coquillage s'appelle… le bénitier! Dans l'église Saint-Sulpice, à Paris, deux imposants bénitiers reposent sur un pied de marbre sculpté par Pigalle. On trouve aussi des bénitiers dont le premier usage était de servir de mortier dans les apothicaireries d'abbayes ou d'hospices.

Bénitier en coquillage à Saint-Sulpice à Paris.

Certains bénitiers sont scellés sur un mur ou un pilier, d'autres reposent sur un socle ou une colonnette. Les pieds peuvent être ornés de figures humaines ou de décors végétaux. Les plus anciens dont on dispose datent du XIIe siècle comme celui de Notre-Dame de Château-Larcher conservé au musée de Cluny à Paris.

Bénitier placé sur un pilier,
abbaye Sainte-Marie de la Pierre qui Vire.

A suivre
Source : Sophie Roubertie pour Aleteia

Ce feuillet est également disponible sur le site internet de l'Unité pastorale : www.doyennedelessines.be.
Vous pouvez également envoyer un mail à fc276364@skynet.be pour le recevoir chaque semaine en version électronique.

Editeur responsable : Michel Myle – Responsable UP
Parvis Saint Pierre, 9 – 7860 Lessines – 068/55.28.90